



LE PAYSAGE ASSOCIATIF DE L'ÎLE-DE-FRANCE

QUELQUES REPÈRES

Viviane TCHERNONOG¹

La Direction régionale et départementale de la jeunesse et des sports de Paris - Île-de-France a souhaité, en préalable à un travail de repérage systématique et d'observation des associations franciliennes, présenter quelques premiers grands repères sur le secteur associatif de l'Île-de-France.

Le tissu associatif francilien représente une part importante du tissu associatif français : la région a enregistré 20 % des créations d'associations recueillies au niveau national dans les dernières années. 16 % des établissements associatifs et 17 % des effectifs salariés sont franciliens. La concentration importante de la population et des activités économiques en Ile-de-France et un niveau socioculturel plus élevé dans le paysage très urbain font du secteur associatif de la région un secteur très développé et présentant de fortes spécificités comparativement au paysage associatif français. En effet, les associations y sont plus souvent de plus grande taille, plus récentes et le nombre d'associations de défense du cadre de vie y est particulièrement élevé. Les femmes sont plus nombreuses en Île-de-France à occuper des fonctions de dirigeant et de président. Cette situation apparaît marquée par la structure professionnelle de la région : cadres supérieurs et moyens y sont particulièrement représentés.

¹ Viviane Tchernonog est chargée de recherche au CNRS, au Centre d'Économie de la Sorbonne de l'Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Le secteur associatif échappe largement au système officiel d'observation statistique et de comptabilité nationale. L'obtention de données sur le champ associatif se heurte aux difficultés qui sont liées à l'absence de recensement des associations vivantes², à la diversité et à la spécificité du monde associatif, et à la nature particulière des ressources qui sont mobilisées.

Plusieurs sources sont cependant disponibles. Elles permettent, sinon de procéder à une mesure du secteur associatif francilien, de son poids économique ou de ses ressources, du moins de présenter un premier cadrage du tissu associatif de l'Île-de-France et un repérage de son profil et de ses spécificités, comparativement aux autres régions françaises.

L'Île-de-France : un territoire caractérisé par une concentration importante de la population et des activités économiques dans un paysage très urbain.

La structuration du tissu associatif d'un territoire dépend de nombreux facteurs d'ordre démographique, historique, économique ou social. Le caractère rural ou urbain et la présence de grandes villes influencent particulièrement l'importance et les formes du secteur associatif.

Malgré sa situation de grande région agricole, l'Île-de-France est la région la plus urbanisée de France : 96 % des Franciliens habitent dans des zones urbaines et 27 % d'entre eux habitent dans des villes centres. La population rurale ne représente que 4 % des Franciliens. Dans les zones rurales, le nombre d'associations, rapporté au nombre d'habitants, est plus important que dans les zones urbaines, ce qui facilite l'accès à la vie associative à l'échelon communal, mais elles sont de taille plus limitée.

La région concentre une part importante de la population, de l'emploi et des activités économiques du pays : elle compte 11,3 millions d'habitants et regroupe 18,7 % de la population métropolitaine ; elle concentre 22 % des emplois et contribue pour 28,6 % au PIB français. C'est une région jeune, avec une natalité relativement importante et les plus âgés sont plus nombreux à la quitter au regard des autres régions; le niveau socioculturel y est plus élevé qu'ailleurs et le revenu disponible par habitant est nettement supérieur à celui des autres régions, avec de fortes inégalités d'un territoire à l'autre. De façon globale, l'importance des activités économiques fournit des marges de manœuvre supplémentaires aux collectivités locales en matière de financement des associations.

2 Les préfetures et les sous-préfetures enregistrent les déclarations de créations d'associations, mais la déclaration de disparition d'une association n'est le plus souvent pas obligatoire

20,1 % des créations enregistrées en France dans les dix dernières années.

L'Île-de-France a compté dans la décennie 1998/2008 une moyenne d'enregistrements annuels de créations de 12 750 associations par an, soit 20,1 % des créations annuelles de la France métropolitaine³. Paris concentre dans la région 38 % des créations d'associations enregistrées sur la période, les autres départements représentant chacun entre 7 % et 11 % des créations.

Tableau 1 : Créations d'associations par département de l'Île-de-France sur la période 1997/2008.

<i>Moyenne annuelle des créations</i>		
Paris	4 850	38 %
Seine-et-Marne	1 000	8 %
Yvelines	1 150	9 %
Essonne	1 050	8 %
Hauts-de-Seine	1 400	11 %
Seine-Saint-Denis	1 250	10%
Val-de-Marne	1 150	9 %
Val-d'Oise	900	7%
Total Île-de-France	12 750	100%

Source : Journal officiel de la R.F.

Le rythme de croissance des créations dans la région a longtemps été très proche du rythme de croissance observé au niveau national. Il s'est accéléré à partir de 2002 et, depuis cette date, le nombre des créations d'associations a connu un rythme plus soutenu que celui qui est observé au niveau national. Toutefois, l'année 2008 semble marquer un tassement de l'Île-de-France comparativement à la croissance nationale du nombre d'associations.

Figure 1. Evolution comparée des créations en Île-de-France et en France (base 100 1997)



Source : Journal officiel de la R.F.

3 Hors Alsace - Moselle en raison de leur statut particulier lié au droit local

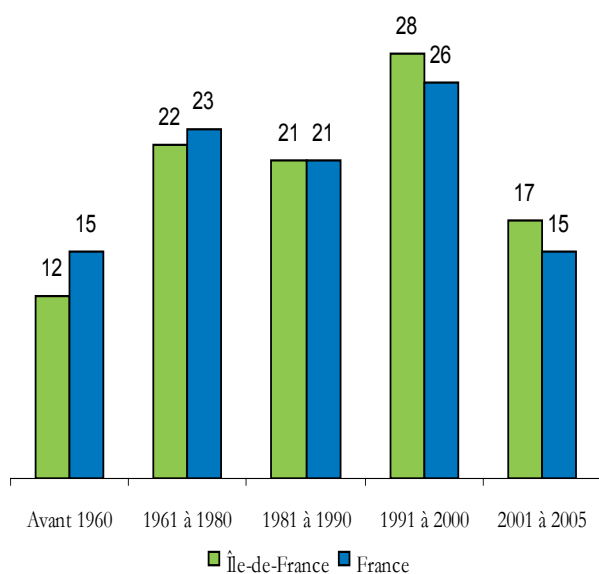
Un paysage associatif très marqué par les spécificités franciliennes

L'exploitation des réponses des associations franciliennes ayant participé à l'enquête du Centre d'économie de la Sorbonne (CNRS-CES)⁴ permet de repérer les grands contours de son paysage associatif. Il présente, comparativement à la moyenne nationale, des spécificités fortes à de multiples points de vue : les secteurs d'activité, la taille des associations ou l'organisation territoriale des actions ou encore le profil de ses dirigeants.

Les conséquences de la plus forte accélération des associations en Île-de-France : une plus grande jeunesse des associations franciliennes

Les associations sont souvent des organisations récentes, elles le sont encore plus en Île-de-France. En effet, la région compte une moindre proportion d'associations anciennes et un nombre relativement plus élevé de jeunes associations que dans les autres régions. À la date d'observation de l'enquête du CNRS-CES (2005), 17 % d'entre elles avaient moins de cinq ans.

Tableau 2 : Date de création des associations (en %)*



Source : Enquête CNRS - Centre d'économie de la Sorbonne auprès des associations - 2006
*Période d'observation : 2005

Un poids important des secteurs fortement professionnalisés (action sociale, éducation, formation, insertion) ...

Les associations d'action sociale, qui représentent 8 % du nombre total d'associations franciliennes – c'est-à-dire qu'elles sont relativement bien représentées – et les associations d'éducation, de formation et d'insertion, sont souvent de grande taille et fortement professionnalisées. Elles concentrent une grande part des budgets associatifs, de l'emploi associatif et des financements publics.

⁴ Voir encadré 2

... un nombre particulièrement élevé d'associations de défense du cadre de vie ...

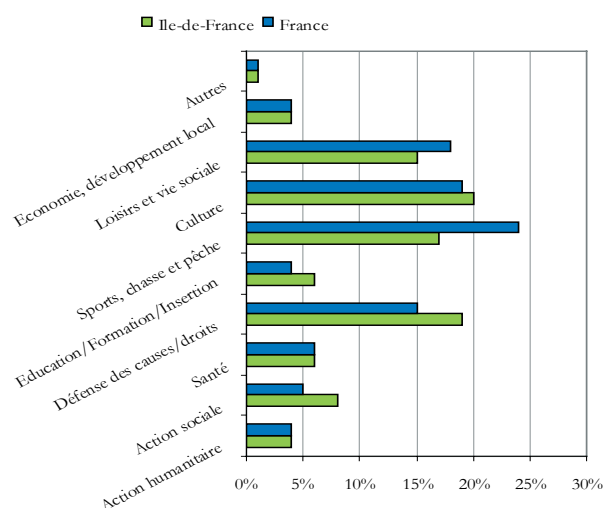
Les associations d'opinion, d'expression, de défense des droits et des causes représentent 19 % du nombre total d'associations. Ce chiffre est élevé comparativement à la moyenne nationale. Il tient en grande partie à l'importance du nombre d'associations de locataires, d'habitants, de défense du cadre de vie. Celles-ci sont nombreuses dans les quartiers, et donc dans les zones urbaines et dans les grandes villes, ce qui explique leur importance particulière en Île-de-France.

... plus d'associations culturelles et moins d'associations sportives et de loisirs.

Les associations culturelles sont également en grand nombre. Elles représentent 20 % du nombre total des associations, cette proportion étant de 19 % au niveau national. Le niveau socioculturel plus élevé de la population francilienne peut expliquer en partie ce résultat.

Les associations de loisirs et les clubs sportifs apparaissent, à l'opposé, relativement moins nombreux. Il s'agit sans doute ici surtout d'un effet dû à la taille des associations – il y en a moins mais elles sont plus grandes –, ce qui s'ajoute au fait que l'accès aux loisirs privés ou publics est facilité en Île-de-France en raison du caractère très urbain de la région.

Tableau 3 : Répartition des associations franciliennes selon le secteur d'activité (en %)



Source : Enquête CNRS - Centre d'économie de la Sorbonne auprès des associations - 2006

Des associations de taille importante...

Selon l'enquête CNRS-CES, 18 % des associations de la région ont recours à l'emploi salarié, alors que cette proportion est de l'ordre de 16 % au niveau national. Ce chiffre ne peut pas servir, en raison de son caractère approximatif, à mesurer le nombre d'associations en activité dans la région, mais il donne cependant une indication de structure du secteur associatif et constitue un premier indice de la taille plus élevée des associations en Île-de-France.

Les associations dites sans salarié, qui ne s'appuient que sur le travail bénévole pour mettre en place leur projet, représentent la grande majorité des associations franciliennes : 82 % des associations sont sans salarié ; elles sont 84 % en France.

Tableau 4 : Taux d'associations employeurs (en %)

	Île-de-France	France
Associations sans salarié	82%	84%
Associations employeurs	18%	16%
Total	100%	100%

Source : Enquête CNRS - Centre d'économie de la Sorbonne auprès des associations - 2006

...très variable d'un type d'associations à l'autre.

Les associations sans salarié ont des budgets de taille comparable en Île-de-France et au niveau national ; il sont de l'ordre de 11 000 euros, très légèrement moindre que celui observé au niveau national. Les différences majeures portent sur les associations qui ont recours à l'emploi salarié : leur budget moyen est largement supérieur dans la région, de l'ordre de 344 000 euros en moyenne en Île-de-France alors qu'il est de 250 000 euros en moyenne dans les autres régions.

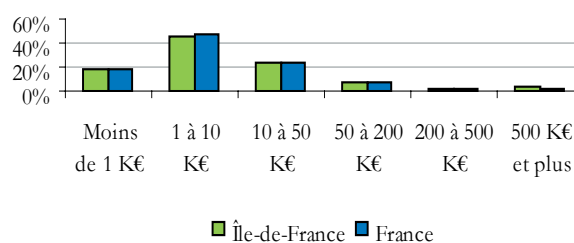
Tableau 5 : Budget moyen par association en Île-de-France

(en euros)	Sans salarié	Employeurs
Action humanitaire	17 500	1 043 000
Action sociale	13 800	711 200
Santé	8 700	424 200
Défense des causes/droits	5 400	383 100
Education/Formation/Insertion	12 300	771 200
Sports	12 600	181 100
Culture	7 600	112 400
Loisirs et vie sociale	17 500	197 300
Economie, développement local	9 900	138 600
Moyenne	10 800	344 000

Source : Enquête CNRS - Centre d'économie de la Sorbonne auprès des associations - 2006

Le secteur associatif d'Île-de-France compte relativement moins de petites associations et davantage de très grandes associations que dans les autres régions. Les associations dans lesquelles le budget annuel de fonctionnement est supérieur à 500 000 euros concentrent au niveau national la majorité des budgets associatifs⁵, de l'emploi salarié et des financements publics. Elles sont, en Île-de-France, environ une fois et demie plus nombreuses que dans les autres régions. Le poids élevé des associations d'action sociale, d'éducation et d'insertion en Île-de-France explique aussi l'importance du nombre de grandes associations.

Tableau 6 : Taille des associations selon le budget annuel de l'association (en %)



Source : Enquête CNRS - Centre d'économie de la Sorbonne auprès des associations - 2006

Tableau 7 : Taille des associations selon le secteur d'activité en Île-de-France (en %)

	< 1K€	1 à 10K€	10 à 50K€	50 à 200K€	200 à 500K€	500K€ et plus	Total
Action humanitaire	NS	32%	47%	7%	5%	9%	100%
Action sociale/Santé	13%	37%	25%	8%	6%	11%	100%
Défense des causes/droits	34%	51%	14%	1%	NS	NS	100%
Education/Formation/Insertion	22%	26%	28%	6%	6%	12%	100%
Sports	4%	48%	33%	11%	3%	1%	100%
Culture	14%	57%	19%	7%	1%	2%	100%
Loisirs et vie sociale	15%	41%	32%	9%	1%	2%	100%
Economie, développement local	5%	34%	42%	11%	8%	NS	100%
Total	19%	45%	24%	7%	2%	3%	100%

Source : Enquête CNRS - Centre d'économie de la Sorbonne auprès des associations - 2006

⁵ Au niveau national, 2% des associations gèrent un budget annuel de plus de 500 000 euros et concentrent 55% du budget cumulé du secteur associatif français - Source : Tchernonog (2007)

Un nombre élevé de sièges d'associations

Une autre explication de l'importance des grandes associations dans la région tient aussi au fait qu'elle compte un nombre élevé de sièges d'associations : 10 % des associations franciliennes ayant participé à l'enquête CNRS/CES sont des sièges d'établissements⁶.

Quatre millions de Franciliens adhèrent à une association

Selon l'enquête sur les conditions de vie des ménages (ECVM de l'INSEE)⁷, 44 % des Français âgés de 15 ans ou plus adhèrent à une association. Le taux d'adhésion aux associations dans la région parisienne est le même que celui observé au niveau national. Si on applique ce taux à la population francilienne, le nombre d'adhérents aux associations en Île-de-France serait de l'ordre de 4 millions de personnes⁸. La proportion des associations ayant plus de mille adhérents (4 % en Ile-de-France) est deux fois supérieure à la moyenne nationale (2 %).

Tableau 8 : Répartition des associations selon le nombre d'adhérents (en %)

Nombre d'adhérents	Ile-de-France	Autres régions	France
< 50 adhérents	41%	40%	40%
50 à 100 adhérents	21%	25%	24%
100 à 200 adhérents	19%	19%	19%
200 à 1 000 adhérents	16%	14%	11%
1 000 adhérents et plus	4%	2%	2%
Total	100%	100%	100%

Source : Enquête CNRS - Centre d'économie de la Sorbonne auprès des associations - 2006

Des associations plus souvent actives au niveau des quartiers, ainsi qu'à un niveau national ou international.

Comparativement à la situation des autres régions, le rapport aux délimitations administratives municipales est plus flou pour les associations franciliennes. Celles-ci sont en effet relativement plus nombreuses à intervenir au niveau des quartiers, conséquence de la situation urbaine de l'Île-de-France et du nombre de grandes villes qui favorisent une vie associative de quartier.

Les associations franciliennes sont aussi plus nombreuses à intervenir aux niveaux national ou international : 17 % d'entre elles sont dans ce cas ; c'est sans doute le nombre important de fédérations nationales et surtout de sièges d'associations nationales dans la capitale qui explique ce résultat.

Tableau 9 : Aire d'intervention des associations franciliennes (en %)

	Île-de-France	France
Le quartier	9%	7%
La commune	49%	53%
Le département	18%	20%
La région	9%	10%
Le niveau national	9%	6%
Le niveau international	7%	4%
Total	100%	100%

Source : Enquête CNRS - Centre d'économie de la Sorbonne auprès des associations - 2006

Une moindre structuration en réseaux du tissu associatif francilien

51% seulement des associations franciliennes adhèrent à une fédération, à des réseaux ou des groupements d'associations. Ce chiffre est faible, comparativement à la moyenne française (56 %).

Le nombre plus élevé en Île-de-France d'associations culturelles, d'associations de quartier ou de défense du cadre de vie et des jeunes associations qui sont généralement peu fédérées, ainsi que le nombre moins important d'associations sportives qui sont presque toutes structurées en fédérations, contribuent à expliquer une structuration en réseaux du tissu associatif francilien plus ténue.

Tableau 10 : Adhésion à des fédérations ou des groupements d'associations (en %)

	Ile-de-France	France
Adhésion	51%	56%
Pas d'adhésion	49%	44%
Total	100%	100%

Source : Enquête CNRS - Centre d'économie de la Sorbonne auprès des associations - 2006

⁶ Contrairement à une idée répandue, la présence plus importante des fédérations ou groupements d'associations en Ile-de-France n'est pas un facteur explicatif de la taille plus importante des associations : les fédérations sont en général des structures assez légères en termes de budgets ou d'emplois salariés.

⁷ Voir encadré 3.

⁸ A noter que le nombre d'adhésions aux associations est beaucoup plus élevé puisqu'une personne peut adhérer à plusieurs associations.

Un niveau élevé de l'emploi salarié dans les associations

Selon l'INSEE⁹, l'Île-de-France compte près de 27 500 établissements employeurs occupant environ 285 000 salariés à temps plein ou à temps partiel, réalisant ensemble un volume de travail de l'ordre de 230 500 emplois à plein temps.

Le secteur associatif francilien représente 16 % des établissements associatifs employeurs français et 17 % des effectifs salariés du secteur associatif français.

Tableau 11 : Poids de l'Île-de-France dans le secteur associatif français

Poids des associations franciliennes	Effectifs salariés	Nombre d'établissements employeurs	Equivalent temps plein	Masse salariale
Effectifs salariés	285 147	27 487	230 429	-
dans le secteur associatif français	17 %	16 %	17 %	
dans l'économie francilienne	6,20 %	5,40 %	4,90 %	3,80 %
dans l'économie française	8,00 %	7,60 %	7,00 %	5,70 %

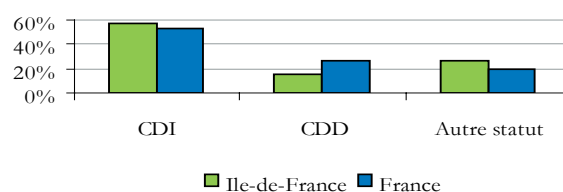
Source INSEE CLAP (Connaissance locale de l'appareil productif) 2006

Les effectifs salariés des associations franciliennes représentent 5 % de l'emploi total public et privé et les établissements employeurs associatifs représentent 6 % du nombre total d'établissements employeurs de l'Île-de-France. Ces proportions sont moins élevées qu'au niveau national où elles sont toutes les deux de l'ordre de 8 %. Ramenée au poids économique de l'Île-de-France toute entière, la part de l'emploi associatif se trouve relativement plus importante que dans les autres régions. Bien que les effectifs salariés et le nombre des établissements employeurs associatifs des autres régions soient, en proportion, plus importants, ils masquent un niveau moindre d'activités économiques.

Un emploi associatif plus stable et mieux formé.

L'emploi associatif est souvent un emploi plus précaire que dans le reste du secteur privé ; il apparaît pourtant plus stable en Île-de-France où les contrats à durée indéterminée représentent 57 % des emplois associatifs contre 53 % au niveau national. Cette situation résulte sans doute du poids plus important des grandes associations fortement professionnalisées dans lesquelles les formes d'emploi sont classiques, c'est-à-dire plus stables et à plein temps.

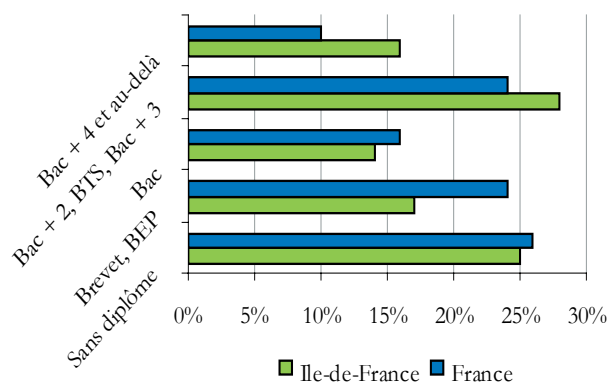
Tableau 12 : Type d'emplois (en %)



Source : Enquête CNRS - Centre d'économie de la Sorbonne auprès des associations - 2006

Le niveau de formation des salariés du secteur associatif est en outre significativement plus élevé que la moyenne nationale : 44 % des salariés du secteur associatif ont une formation supérieure à bac + 2, pour 34 % au niveau national.

Tableau 13 : Niveau de formation des salariés des associations (en %)



Source : Enquête CNRS - Centre d'économie de la Sorbonne auprès des associations - 2006

La répartition des emplois associatifs en Île-de-France reflète la structure socioéconomique régionale, avec une part nettement plus élevée des cadres et des professions intellectuelles supérieures, et à un moindre niveau des professions intermédiaires comparativement à la moyenne nationale.

Tableau 14 : Emplois associatifs par catégories socio-professionnelles (en %)

	Île-de-France	France
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	-	0,2 %
Cadres et professions intellectuelles supérieures	23,0 %	16,9 %
Professions intermédiaires	36,1 %	32,0 %
Employés	32,2 %	38,6 %
Ouvriers	8,4 %	12,3 %
Total	100 %	100 %

Source INSEE CLAP

(Connaissance locale de l'appareil productif) 2006

9 INSEE Clap 2006.

Bénévoles et dirigeants d'associations

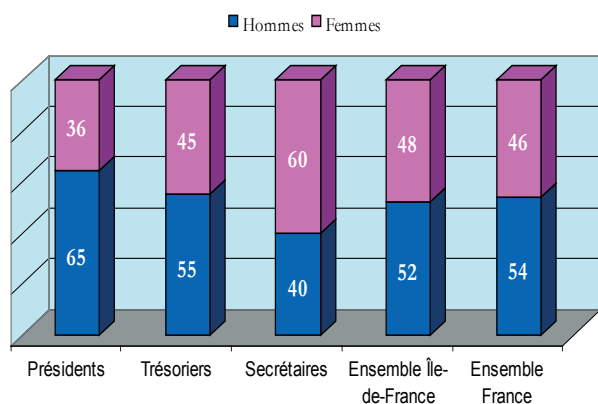
1, 8 million de Franciliens bénévoles

Selon l'enquête sur les conditions de vie des ménages (ECVM) de l'INSEE, 23 % des Français de plus de 15 ans exercent une activité bénévole dans une association et 8 % hors association. Cette proportion n'est que de 19 % pour la population francilienne : le taux de bénévolat est plus important dans les zones rurales et moins important dans les zones urbaines ou les agglomérations. Si on applique ce ratio à la population de Franciliens âgés de 15 ans et plus, on peut estimer que le nombre de bénévoles dans la région est de l'ordre de 1,8 million de personnes.

Une plus grande mixité des présidents et des dirigeants d'associations

En Ile-de-France, 36 % des présidents et 48 % des dirigeants d'associations sont des femmes. Ces taux montrent une représentation féminine dans les structures dirigeantes des associations supérieure à la moyenne observée au niveau national : respectivement 31 % et 46 %. Le niveau socioculturel de la région plus élevé et le plus grand nombre d'associations d'action sociale, d'éducation et culturelles au sein desquelles les femmes sont traditionnellement mieux représentées, expliquent sans doute leur accès plus important en nombre aux fonctions de présidents et de dirigeants d'associations en Ile-de-France. Il s'y ajoute le fait que les associations sportives, où les femmes sont moins présentes, sont moins nombreuses, ce qui contribue à singulariser encore plus les chiffres de la région par rapport aux chiffres nationaux.

Tableau 15 : Genre des trois premiers dirigeants d'associations en Ile-de-France (en %)



Source : Enquête CNRS - Centre d'économie de la Sorbonne auprès des associations - 2006

Tableau 16 : Âge des présidents d'associations (en %)

	Île-de-France	Autres régions	France
Moins de 35 ans	4	6	6
35 à 49 ans	23	22	22
50 à 64 ans	38	40	40
65 et plus	35	32	32
Total	100	100	100

Source : Enquête CNRS - Centre d'économie de la Sorbonne auprès des associations - 2006

Au niveau national, les jeunes sont particulièrement peu présents parmi les dirigeants d'associations tandis que les seniors sont particulièrement nombreux à occuper ces fonctions. Ces traits apparaissent encore plus marqués en Île-de-France où les seniors occupent 35 % des fonctions de présidents d'associations, et les jeunes seulement 4 %.

Tableau 17 : CSP du président

	Île-de-France	Autres régions	France
Agriculteurs	1	3	2
Profess. libérales	8	7	8
Chefs d'entreprise	5	7	6
Cadres supérieurs	28	14	16
Cadres moyens	29	25	26
Enseignants	11	15	15
Employés	15	22	21
Ouvriers	3	6	6
Étudiants	1	1	1
Total	100	100	100

Source : Enquête CNRS - Centre d'économie de la Sorbonne auprès des associations - 2006

Les cadres supérieurs sont, sur le territoire national, très présents dans les fonctions de dirigeants et de présidents d'associations : ils représentent 16 % du nombre de présidents d'associations. Ils sont encore plus présents en Île-de-France où ils sont 28 %. Employés et ouvriers sont, au contraire, encore moins bien représentés dans ces fonctions par rapport au niveau national. Pour ces derniers, c'est aussi sans doute un effet de la structure par activité du secteur associatif régional : la surreprésentation des associations de défense des droits et des causes et la sous-représentation des associations sportives, expliquent sans doute en partie cette situation. Cette répartition reflète aussi sans doute la structure des catégories socioprofessionnelles (CSP) en Île-de-France.

59 % des présidents d'associations franciliennes sont issus du secteur privé.

Les personnes issues du secteur public, qu'elles soient en activité ou retraitées, sont surreprésentées parmi les dirigeants associatifs au niveau national : le secteur associatif français compte en effet 38 % de dirigeants issus du secteur public alors que les emplois publics ne représentent que le cinquième de l'emploi total dans le pays. La situation est différente en Île-de-France : les associations franciliennes comptent une majorité de dirigeants issus du secteur privé, ils sont 59 %.

Tableau 18 : Statut d'activité des présidents d'association

en %	Île-de-France	France
Actifs du privé	29%	28%
Retraités du privé	30%	26%
Actifs du public	16%	18%
Retraités du public	14%	20%
À la recherche d'un emploi	3%	2%
Sans activité professionnelle	8%	7%
Total	100%	100%

Source : Enquête CNRS - Centre d'économie de la Sorbonne auprès des associations - 2006
CSP actuelle ou d'origine si le président est retraité

Trois grands types d'associations expressifs des logiques à l'œuvre dans le tissu associatif régional.

L'application des méthodes d'analyse multi-dimensionnelle des données¹⁰ à l'échantillon d'associations franciliennes de l'enquête CNRS/CES montre que le poids des trois grands types d'associations mis en évidence dans l'ensemble du secteur associatif est particulier à l'Île-de-France.

Le poids du premier type d'« associations dont le projet est articulé à l'action publique » où se concentrent les emplois salariés, les budgets et la plus grande part des financements publics ou privés, et qui sont celles qui agissent en direction de publics en difficultés, est plus important en Île-de-France que dans les autres régions. Ce type d'association représente 17 % du nombre total d'associations franciliennes.

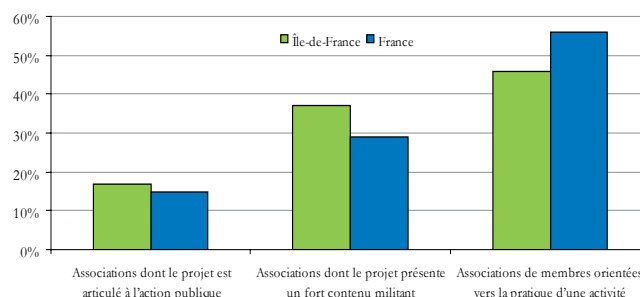
C'est une première particularité de l'Île-de-France. Mais les spécificités de cette région se retrouvent surtout dans l'inversion du poids respectif du type « militant » et du type « associations de membres ».

Les « associations dont le projet présente un fort contenu militant » sont au total particulièrement nombreuses en Île-de-France ; elles représentent ensemble 37 % des associations de la région, ce qui est une proportion nettement supérieure à celles de ce type dans les autres régions françaises, qui est de 29 %.

¹⁰ Analyse des correspondances multiples (ACM) couplée à des classifications centres mobiles (CM) et classification ascendante hiérarchique (CAH).

Le type constitué par « les associations de membres » orientées vers la pratique d'une activité, est lui aussi important en Île-de-France, puisqu'il représente 46 % de leur nombre total. Cependant, cette proportion reste significativement inférieure au poids de ce type d'associations dans les autres régions françaises : 56 %.

Tableau 19 : Trois grands types d'associations (en %)



Source : Enquête CNRS - Centre d'économie de la Sorbonne auprès des associations - 2006

Conclusion

L'examen des premières données de cadrage disponibles à partir des enquêtes déjà réalisées montre que le secteur associatif francilien est particulièrement développé. Il présente des spécificités fortes liées aux particularités socio-économiques, démographiques et urbaines de l'Île-de-France. L'importance de son tissu associatif, l'étendue, les spécificités et la diversité de ses territoires rendent particulièrement complexe sa mesure, tel qu'il peut être mené sur d'autres territoires moins complexes et importants.

Pour en savoir plus

Conseil général du Val-de-Marne (2005), *Le tissu associatif du Val-de-Marne - Données de cadrage*.

CNCRS (Décembre 2008), *Panorama de l'économie sociale et solidaire en France et dans les régions*.

DDJS du Val-d'Oise (2006), *Le tissu associatif du Val-d'Oise*.

DDJS Seine-Saint-Denis (2007), *2007 Étude sur la dynamique du secteur associatif de la Seine-Saint-Denis*.

Prouteau L. et Wolff F.-C., (2002) « La participation associative au regard des temps sociaux », *Économie et statistique*, n°352-353.

Tabariés M. et Tchernonog V. (2007), « La montée des femmes dirigeantes dans les associations : évolutions structurelles, évolutions sociétales », *RECMA (Revue internationale de l'économie sociale)*, n° 303, pp. 10-29.

Tchernonog Viviane (2007), *Le paysage associatif français*, Dalloz Juris associations.

Encadré 1
INSEE (ECVM)
(Enquête sur les conditions de vie des ménages)

Cette enquête, qui permet de mesurer la participation associative de la population de Français de 15 ans et plus, porte sur 5 800 ménages. Elle permet de disposer d'indications solides sur l'adhésion aux associations et sur le bénévolat. Les données de l'ECVM portent sur l'année 2002.

Encadré 2
Enquête CNRS - Centre d'économie de la Sorbonne
(traitement des associations franciliennes)

Pour contourner les difficultés entraînées par l'absence de répertoire national des associations vivantes, l'enquête a été organisée à partir des mairies en direction des associations. Le questionnaire de 100 questions comportait 5 volets (profil/budgets/emploi salarié/travail bénévole/profil des dirigeants). 1 725 communes, parmi lesquelles la plupart des grandes villes, ont participé à l'enquête et l'échantillon définitif, qui compte 9 265 associations appartenant à tous les départements français, présente des qualités suffisantes pour autoriser des extrapolations sérieuses à partir de la France entière. Les données de l'enquête qui figurent dans ce document portent sur le traitement des réponses des 1 254 associations franciliennes. Les données concernant l'emploi salarié portent sur 28 000 salariés et les données sur le profil des dirigeants franciliens portent sur près de 3500 dirigeants. A noter que les résultats tirés de cette exploitation permettent surtout de repérer des tendances et des spécificités, voire des ordres de grandeur, mais ne peuvent être utilisés comme unités de mesure du tissu associatif francilien. Les données de l'enquête CNRS portent sur l'année 2005. Cette enquête a été réalisée avec le concours financier du Ministère de la Santé, de la Jeunesse, des sports et de la vie associative, du Crédit Mutuel, de la Fondation Crédit Coopératif et de France Active.

Encadré 3
Journal officiel de la République française

Le nombre d'enregistrements de créations d'associations n'est pas le nombre de créations nettes d'associations : de nombreuses associations meurent avant d'avoir vu le jour, ou dans les années qui suivent leur déclaration, et les enregistrements de créations résultent aussi fréquemment de phénomènes de disparitions d'associations, de fusions ou de restructurations d'associations. Le nombre d'enregistrements reste un indicateur important du dynamisme associatif et du développement associatif dans le temps et d'un territoire à l'autre.

Encadré 4
INSEE CLAP
(Connaissance locale de l'appareil productif)

Le dispositif CLAP s'appuie sur le fichier Sirène de l'Insee et sur l'exploitation des DADS (Déclarations annuelles de données sociales remplies par les associations employeurs). Les données issues du dispositif CLAP ont l'avantage d'offrir pour la première fois des présentations régionales harmonisées de l'emploi salarié dans les associations.

Les exploitations des données ne peuvent être déclinaées à un niveau sectoriel satisfaisant car la nomenclature d'activité du dispositif CLAP (Code NAF) est peu adaptée à l'activité des associations.

Les données du dispositif CLAP présentées dans ce document portent sur l'année 2006.

CNRS - Centre d'Économie de la Sorbonne

Direction régionale et départementale
de la jeunesse et des sports
de Paris - Ile-de-France

Avril 2009